

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : ASA 22/001/2010

ÉFAI

13 janvier 2010

Japon. Les « *femmes de réconfort* » célèbrent leur 900^e « *manifestation du mercredi* »

À l'occasion de la 900^e « *manifestation du mercredi* » à Séoul, en Corée du Sud, Amnesty International appelle le gouvernement japonais à présenter des excuses complètes et sans équivoque aux victimes du système japonais d'esclavage sexuel militaire.

Selon les estimations, quelque 200 000 femmes ont été réduites en esclavage sexuel entre 1932 et la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'armée impériale japonaise s'en est pris aux femmes et aux jeunes filles qui, en raison de leur âge, de leur pauvreté, de leur classe sociale, de leur situation familiale, de leur niveau d'études, de leur nationalité ou de leur origine ethnique, étaient les plus susceptibles de se laisser duper et piéger dans le système d'esclavage sexuel. Ces femmes ont été victimes de différentes exactions, comme des enlèvements, des viols en réunion et des avortements forcés. Beaucoup souffrent encore aujourd'hui des séquelles de ces actes.

Depuis janvier 1992, une manifestation a lieu chaque mercredi devant l'ambassade du Japon en Corée du Sud. Des victimes du système d'esclavage sexuel, des militants des droits humains, des étudiants et des personnes originaires du monde entier viennent y témoigner leur solidarité et soutenir les demandes de justice.

Après la coréenne Kim Hak-soon, première victime à avoir parlé en public du supplice qu'elle avait subi, de nombreuses autres femmes ont osé rompre le silence. Ces victimes courageuses continuent de se battre activement pour la justice et la promotion des droits humains.

Les victimes et leurs sympathisants ont fait le tour du monde pour s'entretenir avec des hommes politiques, des gouvernements, des parlementaires, des étudiants et des militants des droits humains. Il existe aujourd'hui un mouvement international de victimes, de proches de victimes et de sympathisants réclamant justice.

Depuis 2007, les États-Unis, le Canada, les Pays-Bas, la Corée du Sud, Taiwan et le Parlement européen – au nom des 27 États membres de l'Union européenne – ont adopté des résolutions invitant le gouvernement japonais à reconnaître sa responsabilité dans les crimes commis contre ces femmes, et à leur présenter des excuses.

Au Japon, les conseils municipaux des villes de Takarazuka, Kiyose, Sapporo, Fukuoka, Mino-o, Kyo-Tanabe, Koganei, Mitaka, Ikoma, Sennan et Kokubunji ont appelé le gouvernement à régler ce problème.

Amnesty International est fière de faire partie du mouvement qui réclame justice pour les « *femmes de réconfort* » ; elle exhorte le gouvernement japonais à prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme à cette violation persistante des droits humains.

Le temps presse, car la plupart des victimes du système des « *femmes de réconfort* » sont aujourd'hui très âgées, et beaucoup sont déjà mortes. Le gouvernement japonais doit entreprendre immédiatement d'offrir réparation à toutes celles qui ont souffert.

Amnesty International appelle le gouvernement japonais à :

- reconnaître son entière responsabilité dans le système des « *femmes de réconfort* », en reconnaissant publiquement les souffrances auxquelles ces femmes ont été soumises et en leur rendant leur dignité ;
- présenter des excuses complètes et sans équivoque pour les crimes commis contre ces femmes ;
- offrir directement aux victimes et à leur famille proche une indemnisation réelle et suffisante ;
- rendre compte de manière exacte du système d'esclavage sexuel dans les manuels scolaires japonais sur la Seconde Guerre mondiale.

/FIN